



Photo Maryse Janssen

Ces liens qui nous unissent

Cette année, Petit Liens et Grand Liens sont généreux et transforment le paysage de notre village. Nous sommes nombreux à profiter des belles journées de la fin de l'hiver pour nous promener sur leurs rives, et admirer les reflets de notre environnement dans ces mares temporaires à géométrie variable.

Ceux que la présence de l'eau aux portes de notre village inspire peuvent nous envoyer leurs contributions (photos, poèmes, dessins, peinture ou toute autre forme d'expression artistique). Nous les publierons dans le prochain numéro de l'Osier Flash pour immortaliser cette année particulière et organiserons une exposition des œuvres originales dès que les conditions le permettront !

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Point Information antenne

Le Dossier d'Information Mairie (DIM) que l'opérateur est dans l'obligation de nous fournir, nous est enfin parvenu. Il se trouve à la disposition de tous, consultable en mairie. Dès réception de ce dossier, nous avons demandé une simulation d'exposition aux ondes électromagnétiques émises par la future installation. Nous vous informerons dès que nous l'aurons reçue.

Par ailleurs la commune se réserve la possibilité de demander une mesure d'exposition, une fois l'installation en place, comme le prévoit la loi, dans le cadre du dispositif national de surveillance d'exposition du public aux ondes électromagnétiques, géré par l'ANFR. Ces mesures sont réalisées par L'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public administratif créé par la loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996, avec pour mission la gestion du spectre radioélectrique en France.

Plus d'info concernant l'ANFR sur le site : anfr.fr

La chaufferie bois sort de terre

En seulement quelques semaines, les 45m² de la chaufferie bois sont sortis de terre. La construction est désormais quasiment achevée, et les travaux du réseau de chaleur vont bientôt démarrer. Ils dureront un petit mois, et permettront de raccorder l'EHPAD, l'école, et trois maisons individuelles à la chaufferie. Ce réseau permettra également le raccordement du foyer rural lorsque les travaux de réhabilitation seront engagés par Pluralis.

Toutefois, les interventions sur les chaudières fuel ne se feront qu'à la fin de la période de chauffe, probablement fin avril, pour éviter toute interruption du chauffage pour les résidents de la maison de retraite, et les enfants de l'école. La mise en service officielle est prévue en mai. L'approvisionnement en bois sera assuré par un groupement de professionnels de la région Rhône-Alpes, dont fait partie la scierie Richard à Saint-Vérand. Si les conditions le permettent, une inauguration sera organisée en présence de la société ForestEner, au cours de laquelle vous pourrez poser toutes vos questions et découvrir les avantages de ce système de chauffage.

Ateliers informatiques

Ateliers informatique proposés par Orange Solidarité *à destination des grands débutants (appréhension de l'ordinateur/ tablette, recherches internet, word, excell,...): les cours seront adaptés au niveau des apprenants. Chaque lundi des mois de mars et avril de 10h30 à 12h30 à Bon Rencontre. Pour plus d'infos, contactez Fanny de Tero Loko : accompagnement@teroloko.com ou par téléphone au 0695424632

* Orange solidarité est l'association du numérique solidaire de la Fondation Orange dont l'engagement prioritaire est l'inclusion numérique.

Vers un cimetière végétalisé ?

Depuis quelques années, la commune a renoncé à l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Une démarche salubre pour l'environnement, mais qui ne va pas sans poser quelques questions au quotidien, notamment pour les employés communaux.

C'est dans ce contexte, et pour répondre aux difficultés de nos agents, que la commune a engagé une réflexion sur la réhabilitation du cimetière. En effet, de nombreuses tombes sont aujourd'hui délaissées, et des concessions arrivent à leur terme. C'est l'occasion pour la commune de récupérer ces tombes, et de repenser l'organisation de l'espace pour simplifier l'entretien (allées et inter-tombes) ainsi que la circulation des personnes qui viennent se recueillir, notamment les personnes à mobilité réduite.

La démarche associe élus, paysagistes, agents, habitants et entreprises de pompes funèbres, dans l'idée de reprendre la conception du cimetière pour l'adapter aux choix environnementaux de la commune et aux besoins des années à venir. Cette réhabilitation impliquerait notamment la création d'un ossuaire, le nettoyage des concessions reprises, et la réalisation d'un jardin du souvenir. Un gros travail de recherche a déjà été effectué afin de conserver la mémoire des personnes enterrées dans notre village, même si les tombes ne sont plus visitées.

À ce jour, deux scénarii principaux sont envisagés : un scénario minéral (enrobé), qui a l'avantage d'offrir une surface roulante et stable, mais pose des problèmes d'évacuation des eaux de pluie, d'entretien à long terme (lorsqu'il faut reprendre l'enrobé), et représente un investissement très conséquent pour la commune ; et un scénario végétal (enherbement des allées), moins onéreux, plus respectueux de l'environnement, mais moins roulant, et esthétiquement moins « net ».

Une visite de plusieurs cimetières du territoire a permis à l'équipe municipale de constater que l'option de végétalisation des allées a le vent en poupe.

Une première réunion de restitution du travail mené conjointement par les ateliers paysagistes Cambium et Mycellium s'est tenue fin février. La réflexion se poursuit sur les options envisagées et les moyens financiers que nous pourrions mobiliser pour mener à bien cette réhabilitation.

<https://paysagiste.atelier-mycelium.fr/> et <http://cambium-paysage.fr/>

Grenouilles, tritons et salamandres à l'appel !

Notre village est environné de petites zones humides (ce que reflète bien la toponymie locale : "les Mouilles", "les Vergnes", ou le nom lui-même du village "de l'Osier"), et de vastes prairies inondables présentant une grande richesse écologique. Les amphibiens y sont particulièrement bien représentés. Parmi eux, on trouve le sonneur à ventre jaune, une espèce très rare, mais aussi le crapaud commun, le pélodyte ponctué, 3 espèces de tritons (palmé, alpestre, crêté), des grenouilles rousses, agiles et vertes, et même quelques salamandres. Cet hiver particulièrement pluvieux a permis au grand Liens et au petit Liens de copieusement se remplir. Ces deux vastes zones formant deux cuvettes en contrebas du village sont alimentées par plusieurs ruisseaux non permanents. Elles se remplissent lors d'importantes précipitations. Ce phénomène ne se reproduit pas automatiquement toutes les années et cela faisait plusieurs hivers que les étangs peinaient à se remplir, pour très rapidement s'assécher au printemps. Il n'existe pas d'exutoire connu et les théories concernant l'apparition ou la disparition rapide de l'eau sont nombreuses ! Ces derniers jours, avec le retour de températures plus clémentes, le grand pèlerinage des amphibiens vers leurs lieux de reproduction a commencé. Mais la présence de la route rend cette migration dangereuse pour ces petits animaux, menaçant non seulement la diversité des espèces, mais aussi l'équilibre de la chaîne alimentaire (ils servent de nourriture à certains oiseaux et se régalaient des escargots qui dévastaient nos jardins). La campagne de sauvetage menée par l'association Espace Nature Isère a donc repris fin février. Grâce aux filets verts et aux seaux, relevés chaque matin par les bénévoles, plus de 2 000 amphibiens sont sauvés chaque année au pied de notre village. <http://www.enisere.asso.fr/>



Combien de crapauds se cachent sur cette photo ?

Le grand nettoyage de printemps

Quoi de mieux pour marquer l'arrivée du printemps, qu'un grand nettoyage du village ? Un apéro entre voisins peut-être.... Mais comme l'un n'empêche pas l'autre, rendez-vous samedi 20 mars à 9h30 devant la mairie avec votre paire de gants, pour une promenade conviviale et d'utilité publique, par petits groupes, et dans le respect des gestes barrière.

L'effort sera bien entendu suivi d'un petit réconfort, toujours à bonne distance.

Des citoyens s'engagent pour les énergies renouvelables

Affiliée aux « Centrales villageoises », la SAS Wattisère, créée début 2020, propose aux citoyens de s'engager localement dans le développement des énergies renouvelables. Afin de mener à bien sa première tranche d'installations photovoltaïques, Wattisère vient de lancer une souscription publique. Le principe est simple : plutôt que de laisser de l'argent sur un compte d'épargne, investi par votre banque dans des projets que vous ne maîtrisez pas, vous investissez dans des panneaux photovoltaïques sur le territoire, en devenant actionnaire de la SAS. L'électricité produite est revendue à EDF et sert à financer de nouveaux projets. Au bout de 5 ans, en fonction des résultats de la SAS, vous commencez à percevoir des dividendes (modestes, l'objectif reste le financement d'actions liées aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie) et vous pouvez revendre vos parts. Vous êtes associé à toutes les décisions importantes lors des assemblées générales, sur le principe 1 actionnaire = 1 voix.

[Cf flyer wattisère en page 9](#)

Achat d'énergies : Conseils pour choisir vos fournisseurs d'électricité et de gaz

Vos factures d'énergies représentent une part importante de votre budget ? Vous êtes démarché par des fournisseurs pour souscrire une nouvelle offre ? Vous ne savez pas quoi faire ?

En tant que particulier, vous pouvez encore bénéficier des tarifs réglementés de vente, régulés par les pouvoirs publics. Seuls les opérateurs historiques sont autorisés à les commercialiser (principalement EDF pour l'électricité et ENGIE pour le gaz naturel*).

** Pour les 6 communes suivantes, GEG est le fournisseur historique d'énergies : Allevard, Haut-Bréda, Moutaret, Saint-Marcellin, Villard Bonnot, Vinay.*

Depuis 2007, vous avez toutefois la possibilité de renoncer à tout moment à ce droit et de souscrire une offre de marché avec votre fournisseur historique ou un fournisseur alternatif. Les prix sont alors fixés librement par ces derniers.

Néanmoins, une fois en offre de marché, vous conservez la possibilité de revenir en tarifs réglementés de vente. Toutefois, soyez vigilant, la résiliation de votre contrat en offre de marché peut entraîner des frais.

Pour savoir si vous êtes en tarif réglementé de vente, il vous suffit de prendre vos dernières factures d'énergies. En électricité, les tarifs réglementés de vente sont communément appelés dans votre contrat « tarif bleu ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour l'électricité, la fin des tarifs réglementés de vente n'est pas encore à l'ordre du jour pour les particuliers. Par contre, pour le gaz, vous ne bénéficierez plus des tarifs réglementés à compter du 1^{er} juillet 2023. Vous avez reçu ou vous devriez recevoir prochainement un courrier de votre fournisseur historique pour vous informer de cette suppression. Vous avez encore plus de deux ans alors pour souscrire une offre de marché.

Les fournisseurs d'énergies démarchent régulièrement les particuliers pour qu'ils souscrivent une offre de marché. Vous restez libre d'examiner leur proposition et d'y souscrire si vous considérez qu'elles sont plus favorables qu'un abonnement aux tarifs réglementés.

Prenez toutefois le temps d'étudier la proposition qui vous est faite et surtout de bien la comparer avec d'autres offres proposées par des fournisseurs ainsi qu'avec celle des tarifs réglementés de vente. Cette étape est complexe, car elle nécessite de rester vigilant à comparer des choses comparables :

- > Offre incluant l'abonnement, la consommation et les 4 taxes (TCFE, CTA, CSPE et TVA) ?
- > Prix fixe ou variable et selon quel indice ?
- > Période d'engagement et pénalité éventuelle de résiliation ?
- > Qualité du service clientèle ?

Pour vous aider, vous pouvez consulter le site indépendant du médiateur national de l'énergie qui vous donne accès à un comparateur d'offres : <https://www.energie-info.fr/>

Restez vigilant face au démarchage ! Depuis la fin des confinements, le démarchage téléphonique, mais aussi à domicile a repris de plus belle. Certaines pratiques sont douteuses, voire frauduleuses : discours difficilement compréhensible, démarcheur qui ne se présente pas ou se fait passer pour « votre » conseiller énergie, votre fournisseur actuel ou même votre distributeur, signature d'un bon de passage alors qu'il s'agit d'un contrat, demande d'informations personnelles ...

Voici quelques conseils pour vous aider :

- Demandez la carte professionnelle du démarcheur et demandez-lui pour qui il travaille exactement, notez son nom et son numéro de téléphone au cas où ;
- Ne signez aucun document, ne fournissez aucun RIB et ne payez rien le jour même ;
- Ne lui donnez pas une de vos factures d'énergies ;
- Ne communiquez pas votre numéro de compteur,
- Ne cédez pas à la pression de « l'offre valable uniquement aujourd'hui »,
- Méfiez-vous du motif de la visite (sondage, étude ...)

Si vous êtes intéressé, ne signez rien dans la précipitation, dites au démarcheur que vous allez réfléchir sur le devis qu'il a établi.

Cet article a été rédigé par TE38.

www.te38.fr

Déploiement de la fibre optique : point d'avancement et adressage

Nous vous communiquons ci-après le courrier adressé aux maires de l'Intercommunalité à propos de l'avancement du déploiement de la fibre optique. Concernant l'adressage, notre commune a mandaté une entreprise chargée de réaliser ce travail. Il est en cours.



Maires des communes de
Saint-Marcellin Vercors Isère communauté

Saint-Marcellin, le jeudi 4 février 2021,

Objet : déploiement de la fibre optique : point d'avancement et adressage

Madame, Monsieur,

L'accès à la connexion Très Haut Débit (THD) est un enjeu majeur du développement et de l'attractivité de notre territoire.

J'ai été nommé référent RIP (Réseau d'Initiative Publique) Très Haut Débit pour la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère. Cyril BODIN, référent informatique à la communauté de communes, est le référent technique.

Le déploiement de la fibre optique est porté par le Département de l'Isère sur notre territoire et j'ai souhaité vous adresser un point d'avancement sur ce projet.

Pour rappel, la réalisation d'un réseau de fibre optique passe par les différentes phases de travaux qui se décomposent comme suit :

1. La construction des bâtiments techniques (NRO ou Nœud de Raccordement Optique)
2. L'interconnexion des bâtiments techniques (réseau structurant)
3. Le précâblage des sites prioritaires (collectivités, écoles, établissements de santé et touristiques)
4. Le déploiement vers les abonnés (boucle locale fibre du NRO vers les usagers)

Les 3 premières phases sont mises en œuvre par les sociétés IBSE et Axians et sont en phase de finalisation. La clôture de ces travaux est prévue pour le début du deuxième trimestre 2021 (dernier chantier pour la liaison des grottes de Choranche).

La quatrième et dernière phase de travaux fait partie de la Délégation de Service Public attribuée par le Département de l'Isère à Isère Fibre (anciennement SFR collectivités).

Les dernières informations fournies par le technicien du département sont les suivantes.

Isère Fibre n'a pas commencé le déploiement vers les sites prioritaires et les abonnés sur notre territoire. Du retard a été pris sur d'autres territoires du département (comme la Bièvre et l'Oisans). En effet, les premières prises (90000) ont dû être recâblées car elles ne respectaient pas les normes demandées.

Pour le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, le retard est estimé à une année pour toutes les connexions sauf pour les connexions destinées aux sites prioritaires (collectivités, écoles, établissement de santé et touristiques) qui ne sont pas impactées et seront disponibles entre fin 2021 et début 2022.

Jean-Pierre BARBIER, président du Département de l'Isère, a rencontré les dirigeants nationaux de la maison mère d'Isère Fibre (SFR) en septembre 2020 pour demander un engagement ferme, précis et daté sur les travaux restants à réaliser. Dès que j'aurai des informations plus précises, je ne manquerai pas de vous en faire part.

Je souhaite également attirer votre attention sur un document indispensable pour la réussite du raccordement à tous vos administrés : le plan d'adressage.

Pour rappel, le plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation y compris l'habitat dispersé ou isolé.

L'adressage des communes constitue aujourd'hui un élément essentiel du déploiement du réseau de fibre optique car il permettra d'identifier précisément les logements à raccorder. A chaque logement est attribué un identifiant unique, le numéro HEXACLE, basé sur le fichier du Service National de l'Adresse (SNA).

L'opération d'adressage est aussi utile au quotidien pour les services postaux, pour le repérage des GPS, les interventions des services d'urgence ou encore l'optimisation de divers services : livraisons, collecte des déchets, services à la personne, etc.

Il est donc primordial que l'adressage de votre commune soit finalisé pour le raccordement de chaque abonné à la fibre optique.

Si vous rencontrez des difficultés, je vous invite à contacter Cyril BODIN.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les maires, en l'assurance de ma sincère considération.

Restant à votre disposition.



Frédéric DE AZEVEDO
Président,

Pour le Président et par délégation,

Philippe DESPESSE
Référént élu pour le Très-Haut Débit

Information mobilité : rappel de la possibilité d'utiliser les bus scolaires

Le Département a fait le choix de ne pas mettre en œuvre des dessertes de transport strictement scolaires, mais d'ouvrir à l'ensemble des clients toutes les lignes du réseau Transisère.

Ainsi, si des lignes sont créées pour répondre à un besoin spécifiquement scolaire, **elles peuvent aussi être utilisées par toutes les autres catégories de clients**, dans la seule limite des places disponibles dans le car. Leur utilisation est strictement soumise à la possession d'un titre *Transisère*.

Pour se rendre à Vinay, en semaine et en période scolaire, il est possible d'utiliser le bus du lycée : départ du village (arrêt à côté de l'école) à 7h15, arrivée au champ de mars à 7h25 . Le soir, départ du champ de mars à 17h40, arrivée au village à 17h50. Le mercredi uniquement:; départ à 12h35 du champ de mars, arrivée au village à 12h45.

Il est possible d'acheter son billet directement auprès du chauffeur. Le trajet coute 3.40 euros, il est impératif d'avoir la monnaie.

Tous les renseignements se trouvent sur le site : www.transisere.fr

Vacances de printemps

Ouverture du 12/04 au 23/04
Réservation du 21/03 au 31/03

Vacances d'été juillet *

Ouverture du 08/07 au 30/07
*accueil de loisirs de Vinay fermé le 30/07
Réservation du 06/06 au 20/06

Vacances d'été août

St-Quentin sur Isère et Cugnin-les-Gorges
Ouverture du 16/08 au 31/08
Réservation du 06/06 au 18/07

St-Romans et Pont-en-Royans
Ouverture du 23/08 au 31/08
Réservation du 06/06 au 25/07

Vacances d'automne

Ouverture du 25/10 au 05/11
Réservation du 03/10 au 17/10

Mercredis / période scolaire

Réservation pour la rentrée 2021 à partir du 22/08

Le portail citoyen est actif de 18h le jour d'ouverture des réservations à 23h59 le dernier jour.

Fermeture des accueils de loisirs

Mercredis 07/07, 14/07 et 01/09



Les Marbots 3-6 ans
Vacances et mercredis
Direction : 07 80 48 91 07
Pôle multiservices
3 avenue Brun Faulquier

Les Candelous 6-12 ans
Vacances : 06 70 41 70 35
Mercredis : 06 33 57 93 17
Ecole la Mayette 1
3 Avenue Paul Martinais

Accueil de loisirs 11-17 ans
Petites vacances
Séjours l'été
Direction : 06 33 57 93 17

 acm.lesmarbots@smvic.fr  acm.lescandelous@smvic.fr  espaceados.vinay@smvic.fr

Tarifs Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Aide CCAS possible

QUOTIENT	0 à 350	351 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1800	1801 et +	extérieurs 0 à 1200	extérieurs 1201 +
journée	8€	10€	12€	14€	16€	18€	20€	22€	24€
forfait semaine*	36€	45€	54€	63€	72€	81€	90€	99€	108€
forfait camp**	16€	20€	24€	28€	32€	36€	40€	44€	48€

*uniquement pendant les vacances

Procédure de réservation des activités

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté met à votre disposition un **portail citoyen**. Grâce à lui, vous pouvez réserver, modifier ou annuler la participation de vos enfants aux accueils de loisirs durant la période d'ouverture du portail.



1ère étape : constitution du dossier familles

- Retrait des documents auprès du RIF, sur le portail citoyen ou sur le site internet saintmarcellin-vercors-isere.fr
- Retour du dossier complet au RIF, par mail, courrier ou en mains propres.
- Validation par les services du RIF et délivrance d'un numéro abonné.



2ème étape : création de votre compte citoyen

Avec mon numéro d'abonné, je crée **mon compte citoyen** sur le portail :

<https://portail.berger-levrault.fr/StMarcellinVercorsIsereCommunaute38160/accueil>



3ème étape : réservation des activités

La réservation d'une activité se fait selon la période d'ouverture du portail citoyen.

- Je me connecte avec mon identifiant et mot de passe à mon compte citoyen.
 - Je choisis l'accueil de loisirs de mon choix.
 - Je réserve (modifie ou annule en fonction des délais).
 - Je reçois une confirmation de réservation.
 - Je règle à réception de facture par mail.
- Pour l'association Espace Anim', j'effectue le règlement avant les vacances.

Le Relais Infos Familles (RIF)

Le RIF vous informe sur les structure d'accueil de vos enfants (accueils de loisirs, séjours, multiaccueils...). Il vous accompagne dans vos démarches : inscriptions, réservations, facturation, etc.

Vous pouvez le contacter par mail à rif@smvic.fr ou bien par téléphone :

St-Marcellin / 04 76 64 86 84 / mar. 10h-12h30, jeu. 10h-12h30 et 13h30-16h

Vinay / 04 76 64 09 50 / lun. 8h-12h30, mer. 8h-12h30 et 14h-18h

St-Romans / 04 58 88 00 25 / mar. 8h30-13h, mer. 9h-12h et 13h-18h, jeu. 15h-16h30



Lancement d'une SOUSCRIPTION PUBLIQUE pour la réalisation de la première tranche de travaux menés par Wattisère.

Cf article en page 3 l'Osier en Transition



**des citoyens qui
s'engagent pour la
production d'énergies
renouvelables sur leur
territoire.**

Souscription publique

Wattisère engage sa première tranche de travaux après plusieurs mois d'études.

Le projet 2021 représente :

1100 m² de panneaux solaires installés sur 6 toits

193 kWc installés soit 6 toits entre 25 et 36 kWc chacun

220 000 kWh/an de production attendue, correspondant à la consommation de 55 foyers de 4 personnes hors chauffage.

244 000 €, répartis en travaux d'installation, de raccordement, de travaux annexes et d'études.

Les travaux seront engagés durant le 1er semestre 2021. Ils dépendent du succès de cette levée publique de fonds.

Cette souscription d'une durée de 5 mois a pour objectif la collecte de 45 000€ qui viendront compléter le capital déjà détenu par Wattisère et les emprunts bancaires.

**tous les documents pour la souscription sont sur
www.wattisere.fr**

Wattisère, c'est une aventure énergétique citoyenne sur notre territoire. Une aventure qui regroupe des passionnés, engagés pour l'avenir.

Wattisère mène ses projets sur un territoire de 20 communes

l'Albenc, Beaulieu, Chantesse, Chasselay
Cognin-les-Gorges, Cras, la Rivière,
Montaud, Morette, Notre Dame de l'Osier,
Pollénas, Quincieu, Rovon, Serre Nerpol,
Saint Gervais, Saint Quentin-sur-Isère,
Tullins, Varaclex, Vatilieu et Vinay



Particuliers, agriculteurs, entreprises, communes, vous pouvez vous associer au projet :

- en proposant un toit, bien exposé de plus de 200m²
- en participant, même modestement, au financement
- vous pouvez également rejoindre l'équipe et lui consacrer un peu de temps

VOUS VOULEZ NOUS SOUTENIR?

C'est maintenant!

Devenez actionnaire

contact@wattisere.fr

www.wattisere.fr

Wattisère est une Société par Actions Simplifiée (SAS) fondée par des citoyens engagés

Information aux agriculteurs osiérins

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



AéeLa :

ACCÉLÉRATEUR D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LE LOGEMENT DES AGRICULTEURS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Votre logement est mal isolé ? Vos factures d'énergie augmentent ?
Vous avez besoin d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?
Demandez à bénéficier du programme AéeLa !

AéeLa :

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un projet porté par la MSA et piloté par MSA Services en partenariat avec SOLIHA, Les Compagnons Bâtisseurs et AURA-EE, financé par TOTAL. Ce programme vous propose un accompagnement sur mesure dans la rénovation énergétique de votre logement.

POUR QUI ?

Tout agriculteur actif ou retraité, propriétaire de son logement.

QUEL INTÉRÊT POUR VOUS ?

- ✂ Bénéficier d'un diagnostic énergétique gratuit de votre logement avec l'association SOLIHA.
- ✂ Être accompagné (si vous le souhaitez) dans votre projet de travaux de rénovation par les Compagnons Bâtisseurs à travers l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA).

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME ?

Contactez :

Alexis Culiola

culiola.alexis@msa-services.fr

04 75 75 68 51



www.aeela.fr



Enquête Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie des Ménages 2021

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2021 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de près de 18 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux se situent dans notre commune.

Les ménages qui y habitent seront interrogés par un enquêteur [ou enquêtrice] de l'insee, muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le coin du marché

Le producteur du mois : Les Biquettes de Chambaran

Pour Hugues Chiocanini, les chèvres, c'est une vocation qui remonte à l'enfance... Alors en 2018, à seulement 19 ans, il reprend une exploitation à Varacieux et se lance dans l'aventure, rejoint cette année par sa petite sœur Roseline qui vient d'obtenir son bac pro.

Élevées dans le respect total du cahier des charges de l'agriculture biologique, ses 70 chèvres paissent en liberté sur les contreforts du plateau de Chambaran. Il complète leur alimentation avec du fourrage bio, qu'il cultive en partie sur place. Pour respecter leur rythme biologique et leur permettre de se reposer pendant l'hiver, les chèvres ne sont pas « désaisonnées » : elles cessent donc de produire du lait pendant quelques mois. C'est pourquoi, après plusieurs semaines d'absence, vous avez enfin pu retrouver les fromages frais de Hugues au marché de Bon Rencontre. Des nouveautés sont prévues cette année, puisqu'il compte bien diversifier la gamme, notamment avec des fromages fumés dans le fumoir qu'il a construit cet hiver. Plus d'infos : www.les-biquettes-de-chambaran.fr



Les recettes de Tero Loko

Velouté de chou rouge





4 pour personnes



15' Temps de préparation
30' Temps de cuisson

Niveau Facile

Ingrédients

- 1 chou rouge
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail, hachée fin
- 1 poireau
- 2 pommes de terre
- 2 c.a.s de crème fraîche
- quelques noix ou châtaignes
- Sel, poivre, huile d'olives



Le légume du mois : le chou

Cabus, pommé, frisé, kale, romanesco, brocolis, fleur, rouge, vert, blanc, rave, de Bruxelles, chinois, pak choi, de Milan, fourrager.... Légume roi de l'hiver, le chou vous en fait voir de toutes les couleurs, et vous fait voyager sur tous les continents !

Facile à cultiver sous nos latitudes, car adapté au froid, il se déguste cru, cuit et même fermenté, dans la célèbre choucroute. Riche en fibres, antioxydants et vitamines C et K, il protégerait des maladies cardio-vasculaires, et aurait même des vertus amaigrissantes.

Dans la culture populaire, il est symbole de fécondité, car il est bien connu que les garçons naissent dans les choux !

Le chou est cultivé en Europe depuis le début du Néolithique, ce qui en fait l'un des plus anciens légumes cultivés au monde !

- 1 Faire revenir l'oignon et l'ail dans de l'huile d'olive.
- 2 Hacher finement le chou rouge, couper les pommes de terre et le poireau en petits morceaux. Faites revenir le tout avec l'oignon et l'ail quelques instants.
- 3 Saler et poivrer. Couvrir d'eau les légumes. Faites cuire jusqu'à ce que les légumes soit tendres.
- 4 Mixer et ajouter la crème fraîche.
- 5 Pour plus de gourmandise vous pouvez servir avec des noix, châtaignes ou du fromage frais (Saint Marcellin, chèvre...) !
- 6 C'est prêt !

Le miel et les abeilles (de l'Osier)....

Saison 2

Ce mois de mars verra le grand retour du groupe apiculture de l'association Tero Loko. Après une année d'interruption pour cause de crise sanitaire, qui a empêché les apiculteurs bénévoles de démarrer les ruches au printemps dernier, Bertrand Rony, apiculteur à la retraite et encadrant bénévole du groupe apiculture de l'association, prévoit de transvaser les premiers essaims dans les quatre ruches en place à partir de début avril.

Cette année, c'est l'un de ses amis apiculteurs qui offre les colonies à l'association, en témoignage de son soutien. Une nouvelle marque de solidarité qui permettra à une dizaine d'apiculteurs novices ou un peu moins débutants de bénéficier des conseils de Bertrand, et de ses 35 années d'expérience !

Les séances de deux heures se tiendront environ tous les 15 jours, en fonction de la disponibilité des personnes intéressées. Le surplus de miel sera vendu au profit de l'association. En espérant que les colonies ne soient pas décimées comme en 2019, sans raison apparente...

Toutes les personnes intéressées par cette activité sont conviées à la première réunion d'information, fixée le samedi 13 mars à 14h, à Bon Rencontre. Vous pouvez également contacter Bertrand par mail directement : bertrand.rony@gmail.com



Le miel de Tero Loko ne porte pas le label bio (la démarche est trop onéreuse pour seulement 4 ruches). Cependant, aucun antibiotique n'est utilisé pour traiter les ruches, les traitements contre le varoa sont faits à base de produits naturels, le nourrissage des abeilles est fait en bio, de même que la cire utilisée au démarrage des colonies. La récolte se fait également sans produits chimiques.

Afin de respecter les besoins des abeilles, les apiculteurs de Tero Loko récoltent uniquement le miel des rehausses. Quand l'année est correcte, les besoins en nourrissage sont donc limités. Toutefois, avec le réchauffement climatique, les miellées sont de plus en plus précoces, et les besoins en nourrissage augmentent.

Pour donner un petit coup de pouce aux abeilles, les habitants de l'Osier peuvent éviter de traiter leurs jardins, et semer des fleurs. Ceux qui souhaitent utiliser des engrais verts dans leurs jardins peuvent privilégier la phacélie, plante mellifère qui enrichit les sols et étouffe les herbes sauvages au potager.



Un nouvel espace de gratuité



Après la grainothèque lancée le mois dernier, Tero Loko met en route son système d'emprunt de livres et DVD sur les thématiques chères à l'association : exil, agro-écologie, bien-manger, solidarités.... Un système en auto-gestion dans lequel chacun pourra être à la fois prêteur et emprunteur, et échanger des avis et conseils sur les documents proposés et consultés. Une fiche de suivi des emprunts permettra de retracer les mouvements de chaque document, et de mettre en lien les personnes qui l'ont consulté et qui voudraient échanger. Alors que les propositions d'activités favorisant le lien social souffrent du contexte sanitaire, il s'agit pour l'association de créer de nouvelles façons de faire ensemble, bien qu'à bonne distance ! Pour en savoir plus, rendez-vous mardi 2 mars au marché de Bon Rencontre entre 16h30 et 18h !

Le coin des annonces

Osier en libre-service

Il y a beaucoup d'Osiers qui poussent au fond de la pépinière Jardin des Alpes et qui sont taillés tous les ans pour former une cabane et une haie. Nous taillerons les Osiers aux alentours du 15 mars. D'ici là, toutes les personnes qui souhaitent avoir de l'osier à tresser, ou à bouturer, sont invitées à venir tailler les branches qui les intéressent (dans le respect des végétaux et des structures existantes).

Au plaisir de vous croiser avec vos sécateurs !

Chloé et Dorian

Espace Nature Isère au Jardin de Bon Rencontre

Vous connaissez probablement le jardin pédagogique de Bon Rencontre situé juste à côté de la chapelle de Notre Dame de l'Osier. Ce lieu ouvert à tous est idéal pour les promenades mais c'est aussi un espace de rencontres, de curiosités et d'apprentissages !

L'association Espace Nature Isère située à l'Albenc gère le jardin depuis de nombreuses années et réalise en ce moment le potager et la zone d'aromatiques.

Et invite tous ceux et celles qui souhaitent participer !

Si vous avez envie de jardiner et d'apprendre, n'hésitez pas à nous contacter au 04.76.36.50.10 ou animation@enisere.fr

Formulaire sur vos envies et vos avis

Age : (facultatif)

Etes-vous déjà allé au jardin de Bon Rencontre ? Si oui, pourquoi

Quel(s) atelier(s) souhaiteriez-vous voir au jardin de Bon Rencontre ?

Ex : Ateliers parents-enfants ; les oiseaux du jardin ; les semis ; les petites bêtes du jardin ; apiculture

Quelles seraient vos disponibilités ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin							
Après- midi							

Un avis, un commentaire... ?

Déposer à la Mairie ou envoyer le formulaire par mail animation@enisere.fr

Espace Nature Isère 32, place du Souvenir Français 38470 L'ALBENC

Page ouverte à une activité locale

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

Cours particuliers - Garde d'enfants - Promenade chien

Souhaitant développer de nouvelles activités dès la rentrée scolaire en Septembre 2021, je vous propose mes services à domicile.

Quels types de services ?

- ❖ Mon activité principale portera sur les **cours particuliers à domicile**, pour les élèves de primaire, collège et lycée (Bac Pro uniquement). J'ai déjà une bonne expérience dans les cours particuliers avec 10 élèves de tout âge durant ces 5 dernières années.

Mes diplômes : Bac Scientifique mention assez bien et bac pro chimie mention très bien.

Je travaille actuellement pour Constellium (Centre de Recherche et développement, Voreppe) en tant que technicienne de laboratoire (CDI).

- ❖ Je proposerai également de la **garde d'enfants** (2 ans et +) dont j'ai l'habitude de m'occuper.
- ❖ Ayant beaucoup d'affection pour les animaux, je serai ravie de pouvoir **promener vos chiens** lors de vos absences. Si vous avez besoin que votre chien fasse du sport, je pourrais lui enseigner le cani-VTT (sous réserve d'un équipement adéquat pour le chien).

Et les prix ?

Cours à domicile	Primaire	14€ / heure	Toutes matières
	Collège	18€ / heure	Maths, Physique-Chimie, SVT
	Bac Pro	22€ / heure	Maths et Physique-Chimie
Garde d'enfants	2 ans et +	11,5€ / heure	+1€ par enfant de la même famille
Promenade de chiens	Balade classique	10€ / heure	+5€ par chien de la même famille
	Canis-VTT	12€ / heure	Un chien à la fois !

Chèques CESU préfinancés acceptés

Pensez-y : crédit d'impôts de 50% sur les aides à domicile !

(Pour les cours particuliers et garde d'enfants)

Merci de me faire part de votre intérêt pour ces services, qui pourront éventuellement démarrer plus tôt si beaucoup de personnes sont intéressées.

En espérant aboutir à ce projet qui me tient à cœur !

Alexandra

Tél : 07.60.23.29.43

Mail : beranger.alexandra.etude@gmail.com

ND de l'Osier

Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 25 Mars 21** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

AGENDA DU 1^{ER} MARS AU 31 MARS 2021

Notre Dame de l'Osier

02 Mars

Marché agrandi de producteurs à Notre Dame de l'Osier
1^{er} marché du mois !

Voici la liste des exposants : - Mélanie Quineau Herboriste (soins et tisanes à base de plantes), - Tetras Byre, (microbrasserie de Poliéas), - Agrum'bio, - Binette & Cie (noix et produits transformés), - Un brin de Sariette (plats à emporter), - Marilyn Monin Massages (massages bien-être & magnétisme), - Les biquettes des chambarans (fromages de chèvre), - La Miellerie du Burdi, - La Ferme des Calès (producteur de canards) - Espace Nature Isère- Tero Loko (pain, légumes, oeufs & bœufs)

06 Mars

Journée d'animations d'Espace Nature Isère à Bon Rencontre. Le matin, atelier Graines en partenariat avec Tero Loko. Atelier sur inscription auprès de Tero loko contact@teroloko.com et ouvert aux enfants. À 14h, réunion d'information sur le frelon asiatique, sous le préau du jardin de Notre Dame de l'Osier. Différents points seront abordés :- comment le reconnaître ?- son mode de vie et son habitat

- pourquoi est-il dit invasif ?- que faire si l'on découvre un nid ?

- piégeage et précautions à prendre - comment éviter de se faire piquer et que faire en cas de piqure ?

Une réunion d'information très complète ! L'inscription est obligatoire sur le sondage suivant <https://framadata.org/quYdf2yaSWIujvZO>
Port du masque obligatoire.

13 Mars

Réunion apiculture Tero Loko à 14h à Bon Rencontre cf page 12 article du groupe apiculture

20 Mars

Opération nettoyage du village : rendez-vous à 9h30 devant la mairie avec une paire de gants cf article L'Osier en transition page 3